



UNION EUROPÉENNE



Région
Hauts-de-France



MFR



- C'est un contrat de travail,
- Le jeune devient un(e) apprenti(e),
- Pour les JEUNES de 16 à 29 ANS
- L'embauche d'apprentis peut se faire tout au long de l'année

TOUT TRAVAIL MERITE SALAIRE, ALORS QUE GAGNE UN APPRENTI(E) ?

Salaire mensuel : % du SMIC
en fonction de son âge et de son ancienneté

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
De 16 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
De 18 à 20 ans	43 % du SMIC	51 % du SMIC	67 % du SMIC
De 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC	78 % du SMIC
De 26 et plus	100 % du SMIC	100 % du SMIC	100 % du SMIC

AIDE AUX EMPLOYEURS JUSQU'AU NIVEAU IV

- 4 125 € 1^{ère} année
- 2 000 € 2^{ème} année
- 1 200 € 3^{ème} année

LES AIDES QUE PEUT OBTENIR L'APPRENTI(E) ?



Les référents IEJ des
MFR Hauts de France

Maison Familiale Rurale
9 rue Jeanne d'Arc
60310 Beaulieu les Fontaines
Tél. : 03 44 43 40 16 Fax : 03 44 43 35 02

Fédération Régionale des
Maisons Familiales Rurales
Hauts de France
3 Résidence du Parc de Beauvillé
BP 71612
80016 AMIENS
Tél. 03.22.54.61.88

E-Mail :
fr.hautsdefrance@mfr.asso.fr

Création dico.com 06 13 45 83 80 - Ne pas jeter sur la voie publique - FR MFR N° siret 410 417 760 00023

MFR

**Tu as entre
16 et 30 ans**



TU ES SANS EMPLOI, SANS FORMATION ?

✓
TU ES DIPLOMÉ OU NON ?

✓
TU CHERCHES UNE ORIENTATION ?

✓
**TU T'INTERROGES SUR L'APPRENTISSAGE,
L'ALTERNANCE ?**

**L'IEJ
va BOOSTER
ton POTENTIEL**